

**IDÉES**

Ne sous-estimons pas les enjeux du numérique

**LA CHRONIQUE
DU CERCLE
DES ÉCONOMISTES**

Les enjeux du numérique sont à la fois sociaux, sociétaux, éducatifs, géopolitiques, et évidemment économiques. Evoquer la politique du numérique, c'est donc couvrir toute une palette de questions : taxation des Gafam, protection des données, concurrence, accompagnement de l'innovation, équipement des entreprises, accompagnement des start-up, apprentissages scolaires, etc. Quelques thèmes doivent appeler particulièrement l'attention des décideurs publics et privés.

Le premier d'entre eux est celui de la régulation face au pouvoir de marché des plateformes. Au terme d'un « trilogue » entre la Commission, le Conseil et le Parlement européens, deux textes majeurs ont été adoptés. Le DSA (Digital Services Act) concerne les contenus numériques. Il renforce la responsabilité des plateformes afin de lutter contre les contenus illicites (fausses informations, etc.) et les produits illicites (contrefaçon, etc.). Le DMA (Digital Markets Act) touche plus directement aux comportements anticoncurrentiels et impose des obligations aux « gatekeepers », ou contrôleurs d'accès. C'est une double belle avancée.

Mais il faut également protéger les travailleurs des plateformes numériques. En France, les plateformes ont souvent contraint leurs travailleurs à adopter un statut d'indépendant. Une partie d'entre eux en est satisfaite. Mais la requalification de ces travailleurs en salariés, au gré de décisions de justice de portée souvent locale, relance régulièrement la question de la subordination ou non de ces personnes aux plateformes, de leur représenta-

tion, de leur rémunération : mieux vaudrait sans doute garantir à ces travailleurs, quel que soit leur statut, un socle de droits sociaux. Troisième élément, il faut conjuguer le numérique et le respect de l'environnement. Sur tous les sujets, depuis la 5G jusqu'aux cryptomonnaies, de légitimes interrogations ont pu naître au sujet des effets sanitaires et environnementaux des technologies numériques ; il est important de ne pas occulter les questions et d'y répondre sereinement.

Evoquer une politique du numérique renvoie à la question de la dépendance numérique, devenue une antienne. Qu'il s'agisse de moteurs de recherche, de places de marché, de réseaux sociaux, nous sommes confrontés à l'absence de groupes européens capables de rivaliser avec les Gafam. On connaît les effets de réseaux qui expliquent que les entreprises dominantes bénéficient d'avantages cumulatifs. Mais l'explication ne saurait se résumer à cela ; le partage d'une langue commune par une population très large contribue à l'efficacité des moteurs de recherche américains ou chinois. La trésorerie accumulée par les Gafam les autorise de surcroît à occuper une position de prédateurs de l'innovation, soit via la recherche effectuée au sein même des groupes, soit par le rachat des sociétés les plus innovantes.

Il faut aussi mentionner les enjeux de cybersécurité, plus prégnants encore dans un contexte de guerre, qui mettent en risque les entreprises, les administrations comme les particuliers.

Communs à tous ces sujets

comme à bien d'autres ayant trait aux technologies numériques, deux questions sont essentielles. D'une part, mieux former, organiser une montée en compétences pour que les individus reçoivent une formation indispensable au numérique, nécessaire à leur parcours professionnel, à leur sécurité, à la vie démocratique ; d'autre part, investir plus encore dans la recherche et l'accompagnement des innovations.

Françoise Benhamou est professeure émérite à l'université Sorbonne Paris-Nord et présidente du Cercle des économistes.

Anne Perrot est inspectrice générale des Finances et membre du Cercle des économistes.

Evoquer une politique du numérique renvoie à la question de la dépendance numérique, devenue une antienne.

